

Tintigny, le 3 février 2009

Commune de Chiny Compte rendu du Groupe de travail 1 Agriculture-Economie-Tourisme 30 janvier 2009

Présents

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine, Bruno HARDY, employé
FRW : Mme Bruno ECHTERBILLE, agent de développement

Population : Mme TALPAERT, MM. Albert, Carton, COLLIGNON, DELAUNOY, Lavigne, LIMPACH
Excusé : Nicolas BACH

Ordre du jour

1. Présentation des données concernant l'agriculture, l'économie et le tourisme sur le territoire de la commune de Chiny.
 - 1.1. Agriculture-Sylviculture
 - 1.2. Tourisme
 - 1.3. Economie

1. Présentation des données concernant l'agriculture, l'économie et le tourisme sur le territoire de la commune de Chiny

1.1. Agriculture sylviculture

- On dénombre encore 66 exploitations agricoles sur le territoire communal de Chiny. On assiste à une diminution importante du nombre d'exploitations (- 37 %).
- Deux tiers des chefs d'exploitation agricole ont moins de 55 ans et même plus ou moins 40 % ont entre 35 et 44 ans. Toutefois, les jeunes agriculteurs (moins de 35 ans) sont peu nombreux. La structure des exploitations agricoles de Chiny selon la taille montre qu'il s'agit principalement de « grosses » exploitations (plus de 50 ha). La quasi totalité sont orientées vers l'élevage bovin (viande pour 90%)

Débat

M. Carton se demande si l'agriculture bio est bien présente sur la commune de Chiny. Bruno HARDY précise que 6 ou 7 agriculteurs se consacrent à l'agriculture biologique.

Il faut également mentionner que les agriculteurs sont soumis au respect des mesures agri-environnementales. L'association NITRAWAL se consacre au contrôle et l'information en rapport avec l'impact des engrais sur le sol (notamment le respect des périodes relatives à l'épandage des li-siers sur le sol. L'objectif est d'appliquer les normes de rejet de l'Union européenne. Une enquête publique est d'ailleurs en cours jusqu'au 16 février 2009).

Le Service agriculture de la Province met également en place un service d'accompagnement des agriculteurs.

Quid de l'installation des haies ?

Quid du contrôle du drainage de certaines zones humides et du respect de la législation NATURA 2000 ? En principe les agents de la DNF doivent donner leur avis et procéder au contrôle de ce type de procédé. Est-ce que l'assèchement de certaines zones humides n'appauvrit pas l'attractivité de la Commune et donc freine le développement de l'écotourisme.

Suivi :

- il serait intéressant que les services communaux puissent fournir un recensement des voiries communales qui semblent en mauvais état. Ce recensement permettra d'organiser une réunion avec les agriculteurs afin d'établir un tableau de priorités des chemins à restaurer. Les participants soulignent que les rénovations de voiries agricoles peuvent également avoir des impacts positifs pour le tourisme et pour les chemins de liaisons ;
- la taille des haies : quelles solutions pour la taille des arbres et des haies. La commune de Neufchâteau fait appel à *Atelier Environnement*, une société de Tohogne (Durbuy) pour la taille de ses haies. Il serait intéressant de manière générale de pouvoir mener des actions de sensibilisations auprès des acteurs locaux sur l'importance d'une taille des haies respectueuse de l'écosystème, en insistant sur le rôle bénéfique des haies tant dans l'identité du paysage que dans la préservation de faune et de flore spécifiques.

1.2. Tourisme

- Selon la Maison du Tourisme, on dénombre plus ou moins 25 établissements d'hébergement (dont 11 sur le village de Chiny) : 14 gîtes, 6 hôtels, 4 chambres d'hôtes et 2 campings.
- En 2006, la capacité d'accueil journalière d'hébergement de l'ensemble des établissements s'élevait à 673 personnes. Plus de la moitié de cette capacité se situe au niveau des campings. On recense plus de 13.500 arrivées et 37.000 nuitées,
- Il s'agit presque exclusivement de touristes belges. Globalement, en 10 ans, les arrivées et les nuitées ont augmenté même si elles n'atteignent pas en 2006 leur niveau maximum historique.

Commentaire de la population à propos du tourisme

- Il faudrait développer un tourisme vert et culturel, centré sur la localité de Chiny. Les circuits de promenade doivent être revus. La localité de Chiny doit être mise en valeur (aménagement autour de l'église, castrum, panneaux didactiques pour expliquer les éléments du patrimoine).
- Il existe trois syndicats d'initiatives qui pourraient mieux travailler ensemble. Le SI de Jamoigne s'occupe aussi du balisage des promenades. Certains sentiers ne sont pas entretenus (celui du petit pont entre Les Bulles et Jamoigne)

- Il y a de moins en moins de place pour accueillir les scouts (rénovation des granges) et l'accueil public implique de trop grandes responsabilités. Leur nombre peut être important et il y a des problèmes de coexistence avec les habitants (bruits, propreté, etc.). Il faut mieux organiser l'accueil (toilettes, nuits lors des hikes).
- Accueil des mouvements de jeunesse : il existe plusieurs brochures. Notamment un guide pratique à l'intention des responsables et animateurs des mouvements de jeunesse en Wallonie (brochure « camps de vacances » lancée par le Ministre LUTGEN). Son contenu a été réalisé en concertation organismes scouts. Le Contrat de rivière Semois a lui aussi édité un guide pour les camps. La brochure du contrat rivière concernant l'accueil des mouvements de jeunesse est présentée aux participants.

Débat

En ce qui concerne le balisage des chemins, celui-ci a été effectué récemment par la Commune pour les trois SI de la Commune (hiver 2006-2007). Il n'y a pas de carte des promenades actuellement disponible. Mais il existe un départ de promenades balisé depuis chaque SI. Il y a une carte qui existait et qui avait été réalisée en partenariat avec M. FAGNERAY, ancien ingénieur de la DNF.

Mme Debaty informe que la Province de Luxembourg via le Service technique provincial (STP) pourrait contribuer à la réalisation de cartes de promenades si les données sont rassemblées au niveau communal. Il faut toutefois prendre conscience que chaque SI devra pouvoir vendre 1000 cartes chacun, ce qui est très conséquent pour des structures locales.

Les participants soulèvent également les tracasseries pour les touristes pour l'obtention de permis de certaines sociétés de pêche. Les zones de licence sont, de surcroît, très étroites dans la commune. Ne faudrait-il pas réfléchir à une unification de ces permis à destination des touristes et pourquoi pas un permis de pêche forfaitaire et valable pour toute la vallée de la Semois ?

Les participants insistent sur la nécessité de développer des formules de prise en charge complète des touristes et de mettre en place des produits avec des encadrements adéquats (p.ex. Tourisme-aventure). Des exemples existent sur la Commune de Durbuy mais également dans les Vosges.

M. CARTON : il est parfois difficile pour des scouts en-dehors de l'été de trouver des gîtes collectifs adaptés pour 30 ou 40 jeunes. Mme DEBATY souligne que la principale contrainte de ce type d'accueil est le respect des normes de sécurité.

Il est crucial de travailler certains éléments généraux tels que la propriété et l'entretien des infrastructures de la Commune de Chiny. Ne faudrait-il pas que la Commune mette du personnel à disposition pour améliorer la propreté de la Commune. Ne faudrait-il pas rappeler au MET sa responsabilité quant à l'entretien des voiries sous sa responsabilité ?

Motorhome : actuellement le seul espace reconnu est celui d'Herbeumont. A Florenville, des espaces réservés au motorhomes existent dans le camping communal de Florenville mais également à proximité. Il est important de prendre en compte que le manque d'entretien de ces espaces peut faire l'objectif de vives critiques dans des forums internet spécialisés.

VTT – cyclotouristes - actuellement il n'y a pas d'itinéraires valorisés alors que ce type d'activité est extrêmement prisé par les touristes flamands et néerlandais.

Actuellement, il n'y a pas énormément d'activités alternatives en cas de mauvais temps principalement pour les enfants.

Il faudrait valoriser davantage les activités touristiques générées par les classes vertes et les classes nature. Ces activités ont été développées avec succès dans les localités de Marbehan, Buzenol, Rosignol.

CAT de Chiny : l'espace conte devrait être davantage valorisé, notamment auprès des écoles. Cette promotion se fera via l'organise de journées de visite.

Le principal obstacle au tourisme dans la région est parfois l'accessibilité difficile. Certains ont le sentiment que Chiny est au bout du monde.

En conclusion, on constate une multiplicité des usages touristiques, une multiplicité dans les formules touristiques d'hébergement. Toutefois, il est utile de travailler et de renforcer une image de marque cohérente basée sur certaines valeurs.

Suivi :

- balisage et promotion des chemins de promenades, des chemins de liaison, parcours VTT et cyclo-tourisme ;
- actions spécifiques pour améliorer la propreté et l'aménité du territoire de Chiny ;
- valorisation des modes d'hébergement et de tourisme destinés aux jeunes (mouvements de jeunesse, classe verte,...).

1.3. Economie

- La structure commerciale communale peut être qualifiée de faiblement diversifiée.
- On dénombre un total de 725 emplois sur la commune de Chiny. Les principaux secteurs sont l'éducation (221 emplois), le transport, entreposage et communications (123 emplois), la construction (85 emplois), le commerce (73 emplois) et l'administration publique (66 emplois).
- On dénombre un total de 409 indépendants sur la commune de Chiny, soit 15 % de la population active.

Remarques de la population à propos de l'économie

- Maintien de services commerciaux; il est important de disposer d'une zone commerciale, accessible, protégée, conviviale (à Jamoigne). A noter, l'ouverture d'un SPAR à Jamoigne ; d'une brasserie à Chiny, réouverture du Moulin Cambier près de la Semois.
- Il faudrait créer un parc scientifique à Chiny (notamment en collaboration avec l'Athénée d'Izel, les agriculteurs) ce qui permettrait de créer des emplois.
- La commune ne dispose pas de zone économique (plan secteur) ; La zone artisanale de Jamoigne devrait regrouper les activités bruyantes et les nuisances. Les villages ne devraient pas accueillir ces activités et devrait constituer des havres de paix

Quelques solutions de développement

La mise en place d'une agence de développement local (remise du document en séance).

- Territoire transcommunal : Chiny et Florenville
- Missions :
 - Mobiliser les acteurs économiques, sociaux, culturels, environnementaux et touristiques de la commune afin d'œuvrer vers un processus d'innovation territoriale
 - Mettre en évidence les besoins au niveau du territoire de la commune
 - Susciter la mise en œuvre d'initiatives locales sur base des potentialités de développement économique.
 - Développer et animer des partenariats locaux rassemblant des acteurs publics, privés et associatifs

Atelier rural (présentation de la brochure des cahiers de la Fondation rurale de Wallonie).

- L'atelier rural a pour fonction de faciliter le lancement de jeunes entreprises en leur évitant de lourds investissements de départ pour l'achat d'un bâtiment. L'atelier rural est donc un soutien non négligeable aux indépendants pendant la période généralement reconnue comme la plus critique dans la vie d'une entreprise.

- Dans le même esprit, l'atelier rural peut aussi héberger des entreprises en voie d'expansion ou de diversification. Il leur donne un coup de pouce en soutenant les chefs d'entreprise qui veulent agrandir ou explorer de nouveaux marchés, ce qui permet également de régler d'éventuels problèmes de voisinage.

Débat

B. HARDY informe qu'une banque CENTEA va ouvrir à Jamoigne. Apparemment, il n'y aurait pas de distributeur de billets prévus.

En ce qui concerne les zones d'activité, il existe un embryon de dossier réalisé par Idelux sur une zone de 25 ha. Cette zone serait située dans une ancienne carrière qui n'a pas de valeur agricole et qui a été comblée avec des déchets.

Actuellement, il existe deux zones d'activités : celle où est installée l'entreprise GOFFETTE et celle où sont installés l'entreprise HERBEUVAL. Les questions d'aménagement (PCA dérogatoire, etc.) ont été abordées dans le cadre de la présentation du Bureau d'étude lors du groupe de travail du 26 janvier 2009 consacré à l'aménagement du territoire.

Suite à la présentation du concept d'atelier rural et d'ADL par la Fondation rurale, les participants pensent que ces outils nécessitent de fixer préalablement les objectifs et de prendre en compte tous les thèmes qui pourraient donner lieu à un développement économique (environnement, énergies, valorisation de s ressources naturelle, promotion du télétravail avec des espaces adaptés,...)

Suivi :

- définition des fonctions d'un atelier rural sur base des besoins locaux ;
- collaboration avec Idelux pour la promotion de zones d'activités spécifiques.

Synthèse : agriculture, économie, tourisme et développement durable

- axe économique (touristique, agricole...)
- axe environnemental (énergies renouvelables, agriculture intégrée...)
- axe social (tourisme des jeunes, emploi ...)

La séance est conclue par J. DEBATY à 22h00

Bruno ECHTERBILLE
Agents de développement FRW